



Evolution de l'économie: de la «plateformisation» à la «blockchainisation»

Papier d'Expert

Difficile aujourd'hui de parcourir un article ou une revue économique sans y voir apparaître le terme *Ubérisation*, et d'autant plus en ce début d'année 2017 avec l'actualité brûlante et les polémiques actuelles autour de la société Uber. L'Ubérisation, ce phénomène mondial, massif, et sans précédent, décrit le bouleversement digital en cours, avec l'utilisation constante des technologies numériques dans le quotidien. Ce nouveau business model utilisé par Facebook, AirBnb ou BlaBlaCar est celui de la plateforme, qui permet aux clients et aux fournisseurs d'entrer en contact, pour des échanges économiques ou des interactions sociales. Pour les usagers, l'utilisation de cette plateforme est simple et gratuite, ce qui incite les utilisateurs à y adhérer, et par conséquent les fournisseurs à l'utiliser. Néanmoins, que cache cette "plateformisation" et quels sont les changements qu'elle implique dans le monde bancaire?

Les banques ne sont pas épargnées par cette "plateformisation" de l'économie, notamment avec l'arrivée des *FinTech* qui gagnent de plus en plus de terrain. Ces start-ups ont comme objectif de repenser en profondeur les services bancaires traditionnels grâce à l'apport des nouvelles technologies. Elles présentent de nombreux avantages: la simplification des infrastructures, l'automatisation des opérations, l'exploitation massive des données, la personnalisation des

produits, une réduction de l'intermédiation et une réappropriation de l'offre par le client. Alors que les banques traditionnelles souffrent d'infrastructures lourdes et datées, de peu de flexibilité et de difficultés à innover, les *FinTech*, elles, plus agiles et dynamiques, proposent des modèles innovants et disruptifs se focalisant avant tout sur l'utilisateur, le service et l'expérience client.

Si ces banques d'un nouveau genre répondent aux besoins et aux nouvelles attentes des consommateurs, elles restent néanmoins encore très peu connues du grand public. En effet, selon une étude réalisée par Deloitte sur les *FinTech*¹ auprès de 2000 français âgés de 18 à 70 ans, les français restent à ce jour encore frileux quant à l'adoption massive de ces nouveaux services: seulement 9% déclarent par exemple utiliser un service d'agrégation de comptes. Cela s'explique principalement par un manque conséquent d'offres BtoC sur le marché, mais aussi par un déficit de notoriété auprès du grand public et le manque de confiance envers ces nouvelles plateformes. Les acteurs de la *FinTech* ont en effet tout intérêt à travailler avec des solutions traditionnelles et les pouvoirs publics afin de lever ces appréhensions auprès des consommateurs Français, et de rattraper leurs homologues européens, déjà bien avancés sur le sujet. Ainsi, selon Innovate Finance², en 2015 pas moins de 900

1. Etude Deloitte "La Fintech à la française: une filière d'excellence à développer ensemble!" 24/03/2016
http://www.deloitte-france.fr/formulaire/la-fintech-a-la-francaise/?_ga=1.111176903.212831771.1483106360
2. Innovate Finance 02/03/2016 <https://lendix.com/n5position-de-la-france-en-europe-en-investissement-fintech/>

millions de dollars ont été investis dans les *Fintech* au Royaume-Uni et 820 millions en Allemagne, des chiffres 10 fois supérieurs à ceux de la France, qui se retrouve en 5^{ème} position derrière la Suède et l'Irlande, avec seulement 71 millions de dollars investis.

Il semblerait donc qu'aujourd'hui un important travail d'évangélisation soit encore nécessaire pour sensibiliser les usagers bancaires aux avantages des services proposés par les *FinTech*. Néanmoins, même si la majorité n'en maîtrise pas encore toute la portée, ils restent très attentifs dès lors qu'il s'agit d'innovations technologiques. Alors que seulement 23% des personnes interrogées font confiance aux *FinTech*³, ce taux de confiance double et passe à 56% dès lors qu'elles testent les services proposés.

Mais la platerformisation n'est-elle finalement pas aujourd'hui dépassée par l'"Ubérisation d'Uber"? C'est ce que tendrait à prouver le développement actuel autour de la Blockchain. Cette technologie, basée sur la confiance, fonctionne avant tout grâce à une collaboration massive entre les membres du réseau. La confiance du système repose ainsi sur le système lui-même et non sur un intermédiaire. On assiste alors à une vraie révolution des transactions en ligne, puisqu'elle permet de faire passer sa confiance des mains d'un tiers classique à un réseau d'ordinateurs connectés les uns aux autres. La Blockchain, dans le secteur financier, présenterait comme principaux avantages de limiter les intermédiaires dans les échanges, de garantir la conformité, l'intégrité, et la traçabilité d'une transaction, et de supprimer les coûts liés aux infrastructures. Certains spécialistes du monde bancaire voient dans cette technologie le moyen de passer à une économie collaborative à grande échelle en réduisant de manière drastique les coûts de transactions du fait de l'élimination des intermédiaires. Mais au-delà de la facilitation des échanges entre les utilisateurs du monde entier, elle permettrait de fluidifier les paiements transfrontaliers et d'échanger plus rapidement des titres non cotés en Bourse. A cela s'ajouterait également la notarisation d'actes et de documents, puisqu'elle aurait la capacité de rendre infalsifiable la preuve d'existence d'un document à une date donnée.

Selon deux études réalisées par IBM⁴ à un niveau

mondial en Septembre dernier, 15% des banques et 14% des institutions des marchés financiers interrogés prévoient de mettre en oeuvre des solutions blockchain commerciales complètes cette année et pas moins de 65% des banques s'attendent à avoir des solutions en production dans les 3 ans à venir. En France, les banques ont bien compris le potentiel de la Blockchain et contrairement à leurs approches avec les FinTech, ces dernières sont plutôt en avance sur les expérimentations comme BNP Paribas qui a réalisé, le 21 Décembre 2016 dernier, plusieurs paiements en temps réel pour deux de ses clients (Ancor et Panini Group). Les initiatives pour mieux appréhender cette technologie se multiplient comme l'association française "France BlockTech" ayant pour mission de soutenir l'écosystème français de la blockchain et des monnaies numériques mais également des Forums tel que le Blockchain Forum. Toutefois, deux problématiques restent au coeur des débats: comment passer du POC à la production et celui de la régulation pour combler ce vide réglementaire? L'Europe en a fait son cheval de bataille: l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA), la Commission européenne et ses états membres - dont la France particulièrement impliquée - sont sur le pont pour fixer les conditions juridiques et de sécurité afin de réaliser ces transactions financières décentralisées sur Internet.

Pour conclure, si les banques ont bien compris la nécessité de se préparer à ces futurs bouleversements en adaptant leur stratégie; le principal défi pour ces dernières, est avant tout d'accélérer leur transformation pour saisir toutes les opportunités de cette "blockchainisation" et garder ainsi une longueur d'avance.



Auriga S.p.A. - 18 rue Pasquier - 75008 Paris - France
Tél. +33 (0)1.78.41.40.87 - Fax +33 (0)1.78.41.44.40
www.aurigaspa.com - paris@aurigaspa.com

3. Etude Deloitte «La Fintech à la française: une filière d'excellence à développer ensemble!» 24/03/2016
http://www.deloitte-france.fr/formulaire/la-fintech-a-la-francaise/?_ga=1.111176903.212831771.1483106360

4. Etudes IBM réalisées en Septembre 2016 «Leading the pack in blockchain banking: Trailblazers set the pace»
<https://www-01.ibm.com/common/ssi/cgi-bin/ssialias?htmlfid=GBPO3467USEN&>
& «Blockchain rewires Financial markets: Trailblazers take the lead» <https://www-01.ibm.com/common/ssi/cgi-bin/ssialias?htmlfid=GBPO3469USEN&>